

Liminaire

*Ammara BEKKOUCHE**

L'analyse urbaine est une démarche utilisée au cours des séances d'atelier de l'enseignement de l'architecture. Elle s'applique à la ville ou à un morceau de ville selon la difficulté et l'envergure du problème posé. Une question d'échelle et de limite a priori balise le terrain et la théorie sur le plan spatial et thématique. Les applications sont diverses selon les objectifs définis par l'analyse qui peut s'orienter soit vers l'interprétation typo-morphologique d'un espace construit, soit à développer une compréhension spécifique aux problèmes de la croissance urbaine.

Les champs d'application sont concernés par des objectifs de programmation urbaine qu'il s'agisse de l'extension ou d'intervention en milieu existant. Ils sont aussi concernés par la production de la connaissance architecturale et urbanistique par l'élaboration de typologies des formes géométriques, organisationnelles, relationnelles...

Cet abrégé sur les procédures et les intentions de l'analyse urbaine, est élaboré pour permettre aux étudiants en architecture, urbanisme et aménagement de l'espace, de mener des applications relatives aux méthodes d'analyse basées sur une vision anthropologique de la conception de l'espace. Il fournit quelques outils et techniques d'analyse urbaine selon une problématique en émergence qui consiste à intégrer les dimensions environnementales. L'approche historique de la ville est ici sollicitée. Il s'agit d'identifier des forces et des contraintes qui ont contribué à la constitution de l'espace considéré.

Les nouvelles visions dans la conception de l'espace urbain introduites par l'évolution de la pensée urbanistique, s'appuient sur

* Architecte - Enseignante / U.S.T.O, chercheur-associé au CRASC.

les domaines de l'anthropologie d'une part et de l'écologie d'autre part. Ce contexte d'actualité justifie l'élaboration de cet exposé basé sur trois expériences et modes de réflexion. Il s'agit de mettre en pratique des techniques utilisées au niveau d'une place centrale, d'une zone de lotissement, d'un quartier ou d'un équipement.

Position du problème : connaître la ville, la comprendre et intervenir.

« Lorsqu'il s'agit de transformer, de détruire et de reconstruire, on peut détruire le meilleur qu'on ignore et faire des innovations brillantes qui seront plus tard sur le plan social, la source des plus grands maux »

Ph.Chombart de Lauwe

L'évolution du processus d'intervention urbaine est passé de l'aménagement de l'espace à son ménagement. Elle relève d'une vision écologique dans la conception de la ville.

Les premières manifestations intuitives sur l'écologie urbaine se sont esquissées à partir des travaux et réflexions engagés au début du XXème siècle (E. Howard, 1898; P.Geddes, 1904; J.N.C. Forestier, 1905...). Dès lors, la notion de considération globale pour évaluer un problème ponctuel, élargit le champ disciplinaire urbain bien que les niveaux d'approches soient encore sectoriels et expérimentaux.

Les faits sont présentés en tant que phénomènes relatifs à un certain ordre économique qu'il devient impératif de réviser. Identifier les caractéristiques du processus mis en cause est donc une tentative qui se généralise dans la démarche actuelle d'appréciation des problèmes urbains. Une nouvelle manière de considérer les ressources et leur exploitation, oriente les investigations de la recherche. Les points de réflexion prennent appui sur les principes de l'écologie et les méthodes anthropologiques pour définir un autre concept du développement économique. La difficulté d'associer les caractéristiques de la préservation à celles de l'exploitation de l'espace augmente avec la pression démographique et la diversification des besoins. D'autres considérations telles que la lisibilité de la ville, la perception de l'environnement et le comportement social (K.Lynch, 1960) introduisent quelques critères d'évaluation de la structure urbaine.

La présente réflexion s'appuie sur plusieurs considérations théoriques de l'espace urbain et de ses composantes tant matérielles qu'immatérielles. Elles font part de l'implication de l'usager et du citoyen pour participer à l'effort de construction de l'espace urbain. Constats et questionnements sur les structurations des liens de communication avec l'environnement basés sur des pratiques, ont conduit à des hypothèses de travail que nous nous efforçons de reprendre pour agrémenter et poursuivre les démarches d'analyse urbaine appliquées à notre contexte. C'est ainsi qu'en accord avec Pinon P. (1992), les analyses qui nous intéressent sont celles qui repèrent l'existence ou non d'« *implications spatiales actives* » pour fournir à notre cours un exercice pertinent nécessitant la démarche historique. Les procédures de composition urbaine constituent un des fondements de la conception qualitative de l'espace et de ses relations avec l'environnement. A partir de ces concepts, la méthode d'analyse va consister à reconstituer la genèse d'un lieu pour comprendre sa logique de formation et mettre en évidence tant les principes générateurs que ceux de son évolution.

Analyser quoi ?

L'analyse urbaine concerne comme son nom l'indique l'espace urbain. Elle peut s'appliquer à différents niveaux selon :

- **L'échelle** : une construction, espace public de toute catégorie, quartier, ensemble urbain composé, fragment de territoire, cité, ville...
- **Les thèmes** : croissance urbaine, morphologie, typologie, relations voiries/parcellaire-bâti, les tracés, les limites, le découpage, la trame, un site caractéristique ou un lieu significatif, les pratiques, la structure, les phénomènes urbains, les tissus, les formes bâties.
- **Les approches** : historique, sociale, technique, paysagère, sensible...

1/ L'analyse typo-morphologique

La typologie architecturale est concernée par *l'analyse du bâti actuel à partir de ses propriétés associatives et distributives*. L'analyse passe par *le classement des éléments constitutifs d'un tissu*.

L'étude du parcellaire est un préalable à la construction de la typologie¹.

Le parcellaire se constitue de parcelles solidaires dans le tissu qui communiquent avec la rue mais pas entre elles. Un exemple d'étude de parcellaire est donné dans l'ouvrage de F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy, f ; Hamon (Cf. bibliographique).

La parcelle se définit par sa taille, sa forme, son orientation, sa position dans le tissu et son occupation (type de construction). Un des intérêts de l'analyse consiste à montrer le passage de la régularité des parcelles à la diversité architecturale. Ce cas d'étude se présente par exemple dans les opérations de lotissements.

L'analyse typo-morphologique² permet de *comprendre le niveau de richesse fonctionnelle* d'un tissu, notamment par la *diversité des solutions qu'il offre à travers un type et ses variantes*. On estime en effet que le *changement introduit des différences porteuses de signification*. Il s'agit d'étudier *les conditions d'apparition des différents types, la manière dont ils se codifient, les techniques qui les supportent et les pratiques qu'ils suggèrent afin de rendre compte de leur articulation*.

Objectifs et champs de l'analyse typo-morphologique

Outre l'objectif essentiel qui est celui d'apprendre à voir, l'analyse typo-morphologique, vise à :

- Comprendre comment s'élaborent la création et la diffusion des nouveaux types architecturaux.

¹ F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy, f ; Hamon (Cf. bibliographique).

² Pour mieux comprendre la nécessité de l'analyse typo-morphologique, se reporter aux explications données dans les ouvrages de J. Castex, P. Celeste, P. Panerai, J.Ch. Depaule, F. Boudon, A. Chastel, H. Couzy ; F. Hamon (Cf. bibliographique)

- Mettre en évidence les résistances aux modifications de la culture architecturale ainsi que la nature des ruptures (distribution, mode de vie, références, vocabulaire formel).
- Cerner le développement des types : comment ils s'établissent, se déforment, à quoi ils se réfèrent.
- Définir les caractéristiques communes et les variations d'un type.
- Mettre en rapport le type et la forme urbaine.
- Rechercher les capacités d'adaptation d'un type.

L'objet de l'analyse typo-morphologique

L'objet de l'analyse peut être un échantillon de un ou plusieurs îlots à l'intérieur d'un tissu. Le choix de l'échantillon se fait à partir de critères pertinents :

- Selon le ou les objectifs à atteindre.
- L'existence d'une documentation permettant la faisabilité de l'analyse qui consiste à confronter la recherche documentaire à celle du terrain.
- L'existence d'une documentation qui permet d'observer les phases successives de la formation du tissu ou du type analysé.
- L'échantillon peut concerner le type le plus courant ou la catégorie la plus représentée dans une ou plusieurs villes.
- L'échantillon peut concerner le type qui permet une diversité d'usages, de manière à rendre compte des variations que subit le type suivant la taille de la parcelle et sa position.

Analyser comment ?

La démarche consiste à détecter à travers des lectures graphiques successives, comment s'effectue le changement d'un type d'espace ou de construction. Qu'est ce qui change ? Le

volume ? La dimension ? Le nombre d'étages ? Le procédé constructif ? Le mode de vie ? Le style historique ? La forme géométrique ? La situation ? Le mode d'intégration ?...

La mise en évidence des transformations s'accompagne d'une recherche du sens à travers un travail sémantique et sémiologique³.

La démarche passe par :

- La collecte de l'information qui concerne documents d'archives cartographiques, travaux historiques, recueils, photographies, littérature romantique, peinture, poésie, relevés... Les lectures peuvent informer sur le contexte au cours duquel s'est effectué le changement de type.
- Le traitement de l'information qui correspond aux objectifs fixés et aux questions posées. Par exemple, l'examen de plans successifs pour l'analyse du bâti, permet de rendre compte à quel moment et comment se renouvelle le type.

Questionnement sur la nature d'un type

- Y a-t-il un type propre à une ville ?
- Quels sont les traits communs à plusieurs types ou qui apparaissent comme des invariants ?
- Qu'est-ce qui change dans la variation d'un type ?

Quelques qualifications du type

Différentes lectures permettent de saisir comment se qualifie le type par rapport au contexte qui le structure. Il peut être *usuel, courant, banal, exceptionnel, atypique, traditionnel, consacré, isolé, mitoyen...*

Quand le contexte se réfère à une époque, le type peut être *médiéval, renaissance, moderne...*

³ Voir à ce sujet dans la rubrique METHODES de la revue URBANISME/HORS SERIE n°19, juillet- août 2003, « Comment enquêter en ville et sur la ville » par Danièle Dubois et Lorenza Mondada.

2/ L'analyse de la croissance urbaine

« Bien que n'importe quel touriste reconnaisse qu'une ville, une rue ou une place puisse avoir « son atmosphère » caractéristique, c'est à peine si les architectes prennent en considération le problème du milieu ».

Christian Norberg-Schulz.

Un regain d'intérêt pour l'image de la ville anime les discours et élargit le champ sémantique des problématiques urbaines. La qualité de l'image dépend des procédures de programmation et de composition urbaines. Dans les pays développés, une prise de conscience a fait suite aux effets contestés du système économique sur lequel se fonde la logique de planification urbaine. L'émergence de la vision écologique retraduit les bases de la planification en exaltant les données de la réalité vivante et vécue. L'altération de l'image est perçue comme un indice du système en action stimulé par le profit pécuniaire. Elle suscite une nouvelle manière d'entrevoir le concept d'organisation de l'espace en réinterprétant les notions de profit et de composition urbaine (spatiale et architecturale). La réduction de la théorie « corbusienne » a conduit à une déviation de ses concepts (E.N. Bacon, 1976) et s'est illustrée par une production spatiale générant le problème de lisibilité de la ville (K. Lynch, 1960). L'Algérie, pays en quête de son organisation pour le développement, a lancé plusieurs programmes d'urbanisation après son indépendance. Le plus récent, le Plan Directeur d'Aménagement Urbain, s'appuie sur les textes de loi décrétant « une gestion économe des sols » pour « une sauvegarde des équilibres écologiques » et des « sites archéologiques et culturels » (Loi n°90-29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme). En même temps, une volonté d'ordre est exprimée visant à protéger l'environnement déclaré « d'intérêt public » (décret législatif n°94-07 du 18 Mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte). Enfin, l'implication de la population est sollicitée pour minimiser la dégradation de

l'environnement. Les villes du littoral méditerranéen algérien possèdent d'incontestables atouts pour développer un environnement de qualité. Mais le poids démographique, occasionné par le phénomène d'attraction massive, constitue une cause de leur dégradation. Elle se traduit par d'importants programmes de construction qui imposent leur logique au détriment des potentialités du contexte. Ces programmes se concrétisent par des créations spatiales où les caractéristiques structurelles s'alignent aux objectifs d'uniformisation des types et des pratiques communautaires. L'absence de différenciation a révélé la consistance du problème de perception de l'espace dans la considération des besoins des individus. La notion de rationalité renvoie à des appréciations d'ordre immatériel, relatives au sens du bien-être et de la communication entre l'usager et l'espace. La présence d'éléments naturels selon une composition savante et harmonieuse contribue à valoriser l'atmosphère de l'espace; elle reste néanmoins, incomplète quand elle ne se rattache qu'à des objectifs ornementaux. L'attachement à l'espace par sa connaissance sensible, la communicabilité sont autant de facteurs nécessaires à sa constitution et son développement. Les paramètres non chiffrables tels que la mémoire, les significations, les interprétations symboliques, figurent parmi les éléments structurant l'espace. L'adéquation des pratiques aux composantes spatiales donne au lieu les dimensions de son unicité que sont l'identité et le caractère. L'espace se définit ainsi comme un élément de repère reconnaissable et structurant l'image de la ville.

Une orientation écologique est donnée au cours d'analyse urbaine. Elle s'appuie sur la prise en compte de l'élément végétal comme facteur important dans l'aménagement écologique de l'espace. Les actions pour améliorer l'efficacité de l'espace seraient de réduire les coûts de gestion en recourant aux avantages de la technologie et en intervenant sur les causes structurelles de la dégradation des espaces verts. Elles supposent des approches visant à établir des cohérences entre les données environnementales et les conceptions spatiales. L'enjeu écologique

se réfère aux notions d'équilibre et de satisfaction des besoins matériels et immatériels des individus.

Durant les premières phases d'élaboration du plan d'aménagement urbain, le découpage dépend des décisions des différents intervenants dans les enjeux de distribution de l'espace. Les éléments structurant les caractéristiques de l'espace considéré, sont déterminants de la qualité de son image, son évolution et ses usages. L'image que nous renvoient les réalisations de ces deux dernières décennies interpelle la réflexion pour revoir les phases décisives de l'élaboration des plans directeurs d'aménagement urbain et des plans d'occupation des sols.

Objectifs de l'analyse

L'objectif global d'une analyse de la croissance urbaine vise à s'interroger sur les qualités d'usage, de vie sociale et culturelle des espaces produits. Il s'agit d'établir des diagnostics pour prendre en compte l'environnement et participer à l'édification de formes urbaines durables en termes sociaux, écologiques et économiques.

Pour autant, plusieurs mobiles d'analyse de la croissance urbaine illustrent différentes démarches de composition :

- Reconstituer le processus d'élaboration des espaces urbanisés. Identifier les caractéristiques dynamiques du processus de développement des espaces. Cela inclut les conditions germinatives de leur apparition et les facteurs principaux influant sur leur mode de développement.
- Appuyer la nécessité de considérer les données du contexte comme des potentialités à valoriser dans les procédures de composition urbaine. Elle implique la relation entre les pratiques sociales et les facteurs historiques et environnementaux. De telles considérations influent sur la décision d'implantation et son impact sur l'évolution de l'espace.

- Contribuer au renouvellement de la démarche de projet architectural et urbain en référence à l'évolution des doctrines qui s'appuient sur le concept de développement durable.
- Questionner et matérialiser une démarche de découverte urbaine et de choix de l'aménagement.
- Apprendre à observer sur terrain et documents, à interpréter et à produire de la connaissance.
- Montrer comment les projets intègrent la morphologie urbaine.
- Développer une démarche critique vis à vis des outils traditionnels d'urbanisme.

3/ L'analyse anthropologique

Un des objectifs de l'analyse anthropologique s'intéresse à la théorie du lieu et de sa mémoire. S'attachant à rechercher son génie ou son esprit, plusieurs théories⁴ s'accordent à montrer l'importance de sa considération.

L'examen de l'évolution des composantes de l'espace urbain, en relation avec les pratiques sociales, situe la méthode d'analyse dans un cadre urbanistique sous-tendu par la pensée écologique d'une part et l'approche anthropologique d'autre part telle que formulée par Cresswell R. et Godelier M. dans leur ouvrage intitulé « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques », F. Maspéro -1976. Il s'agit de faire une lecture des « ...tracés successifs du réseau de communication... » et « ...de la perception du mode d'occupation de l'espace ».

A partir de ces orientations, un modèle d'analyse a été élaboré confrontant plusieurs observations empiriques qui s'articulent autour de deux composantes principales :

⁴ Bacon Edmund N., Füeg Franz, Lynch K., Norbert-Schulz Ch., Robinette G.O., Von Meiss P.,.....(cf. bibliographie).

1. Les procédures de la croissance urbaine notamment pour ce qui concerne la considération des potentialités et des contraintes.
2. Les usages et activités de par leur impact sur l'espace en terme d'efficacité économique qui se comprend à la communion entre les choses et les êtres.

L'observation des pratiques et des activités est effectuée directement sur le terrain. Un recueil d'informations complémentaires fait l'objet d'enquêtes auprès des institutions chargées de la gestion de la ville et des usagers.

L'analyse des informations par le traitement des données⁵.

Le traitement des données est à construire en fonction des objectifs de l'analyse et de sa nature. Les informations collectées peuvent être traitées graphiquement pour faciliter la lecture en rendant explicites des rapports, des dynamiques d'évolution, des phénomènes...

Dans le cas précis de notre exemple, il s'agit de mesurer l'impact de l'aménagement urbain en observant le devenir des espaces publics tels que les places plantées. Pour cela, une lecture parallèle de deux représentations permet d'expliquer leur évolution et d'apprécier les formes d'implication : l'une consiste à introduire les conditions de réalisation de l'espace considéré, l'autre, les usages et activités.

Le mode d'appréciation finale des conditions de réalisation d'un espace analysé peut varier selon que l'on utilise des signes chiffrés (0, 1, 2,3...), des signes qualificatifs (0, + ou -) pour exprimer la neutralité, les aspects positifs ou négatifs. Il dépend des objectifs et/ou des conventions posées à priori par l'analyse.

⁵ La technique ici présentée, a été créée et expérimentée lors d'une démarche d'analyse anthropologique de ma thèse intitulée : Les espaces verts urbains publics. Lieux de sociabilité et éléments de composition urbaine », soutenue à l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran en 1999 .

A titre d'exemple, selon qu'une potentialité existe ou non, il sera affecté le signe 1 ou 0, étant entendu que 1 est supérieur à 0.

CONDITIONS DE REALISATION DE L'ELEMENT CONSIDERE	Non-Physiques	Appréciation		
		Significations		
		Vistas		
		Pratiques		
	Physiques	Appréciation		
		Dimensions		
		Géométrie		
		Topologie		
	Caractéristiques du type d'espace analysé	Critères d'appréciation	Potentialités	Procédures

Selon que la procédure de mise en forme soit structurante ou déstructurante, il sera affecté le signe 1 ou 0.

Différents cas peuvent se présenter :

a/ Potentialités Physiques = 1 avec Procédure de mise en forme = 1 \Rightarrow Potentialité existante, procédure structurante, la condition de réalisation est positive.

b/ Potentialités Physiques = 1 avec Procédure de mise en forme = 0 \Rightarrow Potentialité existante, procédure déstructurante, la condition de réalisation est négative.

c/ Potentialités Physiques = 0 avec Procédure de mise en forme = 1 \Rightarrow Potentialité inexistant, procédure structurante, la condition de réalisation est positive. Il est estimé dans ce cas que la volonté de structurer un espace pour lequel les potentialités physiques sont faibles au départ, est une action positive en soit.

Quant au tableau ci-dessous, il permet l'appréciation de la valeur d'usage :

ACTIVITE ET USAGE	Appréciation globale		
	Valeur		
	Temps		
	Valeur		
	Espace		
	Caractéristiques du type d'espace considéré par l'analyse	Activités	Pratiques

Chaque paramètre est affecté d'une variable pour signifier les différences d'usage entre les espaces.

- L'estimation des pratiques se rapporte à l'existence des activités. L'adéquation concerne autant les pratiques que les activités. Son estimation se rapporte au fait que certaines activités sont nuisantes ou encombrantes. Par exemple la circulation, la concentration des transports publics ou la prolifération de kiosques de fortune sont considérées comme des pratiques non valorisantes.

*Exemples d'application
D'analyse urbaine*

- 1/ La Place du 1^{er} Novembre 1954
(ex- Places d'Armes) à Oran.
- 2/ Le parcellaire du lotissement
de Hai M'rah à Béchar.
- 3/ L'habitat traditionnel à Béchar

1 - Identité de la structure initiale de la place du 1er Novembre.

-Topologie.

L'emplacement initial de la place, repéré sur les cartes de l'époque précoloniale et coloniale française, est contigu à la Porte d'Alger dite aussi Bab Essouk. Cette position est sur le trajet conduisant au château du Bey dont l'accès est à 300 mètres environ. Espace de transition majeur entre la ville et sa périphérie, il constituait une plate-forme où convergeaient les voies de l'Ouest, de l'Est et du Sud. Il mettait ainsi en relation les composants spatiaux majeurs des ensembles urbain et péri-urbain.

- Géométrie.

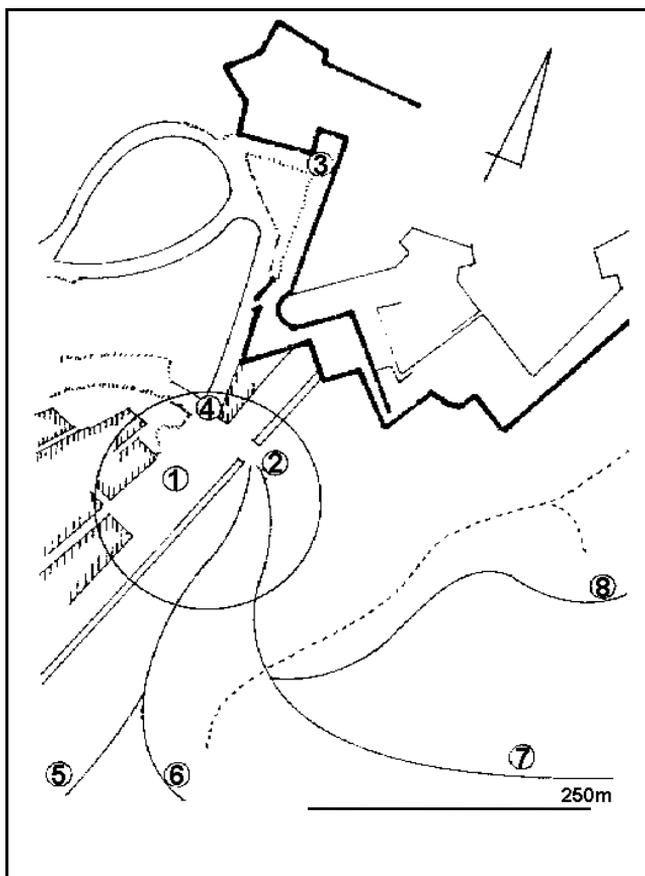
La délimitation d'une figure géométrique sur les documents examinés n'est pas évidente. Quelques indices permettent, cependant, de cerner la configuration d'une plate-forme divisée en deux parties par le mur des remparts qui la traverse du Nord au Sud. La localisation sur la «Topographie du site d'Oran» est à 75 mètres d'altitude. Elle définit les potentialités morphologiques de l'emplacement, plutôt planes à l'origine. Elles correspondent aux pertinences spatiales et fonctionnelles propres aux flux qui caractérisent les accès à la ville.

- Dimensions.

L'absence d'indications précises ne permet pas d'apprécier la dimension planaire initiale du site. L'estimation à partir des spécificités topologiques de l'emplacement lui attribue une importance privilégiée en rapport avec l'itinéraire emprunté par le Bey et son cortège. Elle correspond aussi aux fonctions de circulation et de passage qui mettent en relation plusieurs niveaux d'échelles :

- locale, entre la ville et sa périphérie
- régionale, par les voies de Canastel, Arzew, El Kerma,
- nationale, par les voies de Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Alger.

Fig.1 -Topologie initiale de la Place du 1er novembre.
Dressée à partir des plans de I.Derrien et de Ramon del Valle.



Légende: ○ Le site.

1- Partie du site à l'intérieur de la ville.

2- Bab Essouk et partie du site à l'extérieur de la ville.

3- Accès au château.

4- Rue Philippe.

5,6,7,8- Convergence des voies venant du Sud (Tlemcen), du Sud-Est (Mascara), de l'Est (Canastel, Mostaganem, Alger).

----- Lit de l'Oued Rouina.

———— Limite du château.

2 - Caractère de la structure initiale de la place du 1er Novembre.

- *Les pratiques*

Les pratiques initiales de l'emplacement considéré se définissent relativement à l'accès principal de la ville. L'hypothèse de l'existence d'activités, trouve des réponses partielles dans les descriptions et les notations d'éléments de repère sur les cartes⁶. Ainsi, les indications telles que « *porte du marché* » ou « *Bab Essouk* » attestent de la présence d'activités quotidiennes basées sur le commerce et l'échange entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. L'image d'un lieu de rassemblement se précise par la signalisation, dans les alentours, de commodités en rapport avec les pratiques telles que « *fontaine* », « *grottes* », « *boutiques* ».

Les pratiques liées au culte s'activaient à travers les rues menant de la porte de la ville à la Mosquée du Pacha et la synagogue du quartier juif, situées toutes deux à environ 200 mètres de part et d'autre de la place.

- *Les vistas*

Les éléments structurant les premiers plans du champ visuel de la place se constituaient de la porte de la ville, des remparts et des rues commerçantes de l'Oued Rouina. Les seconds plans sont marqués par le minaret de la Mosquée du Pacha, l'architecture du Palais du Bey avec la prééminence du « *balcon de la favorite* », les formes d'urbanisation sur le chemin de Canastel.

Au loin, se profilait à l'Est, la Mosquée de Sidi Mohamed el Kébir sur fond marin et, à l'Ouest, la Casbah. Une gravure de la rue de Philippe, à l'origine, permet d'apprécier les proportions de l'espace et l'intégration du végétal comme élément structurant principal.

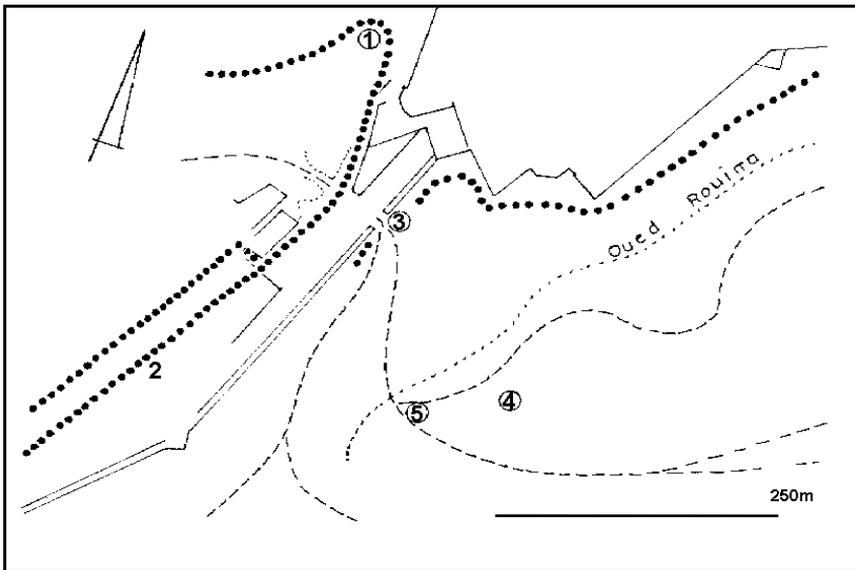
⁶ Liste des cartes et recueil de notes en annexe.

- Les significations

Le nom du lieu, à l'origine, se rattachait à la porte de la ville et à la fonction du souk. Il s'agit du marché à grande échelle, connu pour sa régularité quotidienne et l'importance de son étendue. Le lieu apparaît comme étant le centre d'espaces spécialisés chacun selon le type de marchandise commercialisée.

Les divers aspects de la centralité donnait à l'endroit une vocation qui regroupait un ensemble de lieux où le château et les remparts, éléments exceptionnels, y symbolisaient la force du pouvoir politique et militaire de la ville.

Fig. - Quelques aspects des pratiques qui se développaient sur le site initial de la Place du 1er Novembre 1954.
Dressée à partir du plan de 1831.



Légende: 1 - Mosquée du Pacha. 2 - Synagogue. 3 - Bab Essouk. 4 - Grottes.
5 - Fontaine.

● ● ● ● Espace de commerce. Cheminement.

3 - Identité de la structure conçue.

- *Topologie.*

L'aménagement de la place par l'autorité coloniale procède à la démolition des remparts, l'alignement des voies vers le Sud et l'Est, et la création d'une rampe sur le lit de l'Oued Rouina en direction du port. L'importance du boulevard venant du Sud et qui rejoint la rampe au Nord, est fonction des flux créés par la relation entre les zones intérieures régionales et la France par l'intermédiaire du port. Les flux initiaux basés sur les échanges qui faisaient du lieu un espace de rassemblement, se développent sur d'autres pôles. La place, ainsi conçue, devient le centre d'apparat de la ville dont l'extension se dessine sous forme radio-concentrique.

- *Géométrie.*

La configuration donnée à la place correspond à une forme régulière proche du carré. Son pourtour, construit sur trois de ses côtés, est inégalement entrecoupé par les largeurs des rues qui y débouchent. Le nivellement de la partie centrale consacrée à la place définit un contour encaissé dans la pente du terrain et limité par la voie de circulation périphérique. Cette mise en forme s'établit sur les parcours qui structuraient initialement l'espace et en efface les traces. Dans la partie Sud de la place, une différence de niveaux, structurée par des soutènements, compose avec la façade principale de la mairie.

- *Dimensions.*

La mesure de la place est de 115 x 115 mètres et n'est pas exceptionnelle à l'échelle de la ville. Un même ordre de grandeur apparaît pour la place de l'ANP. La dimension planaire de la place s'obtient en comblant la « tête du ravin de Aïn Rouina que contournait la route d'Arzew »⁷. Elle correspond à l'importance de la concentration

⁷ R.Lespès, op.cit.

du réseau de transport urbain qui la situe au centre de toutes les communications. La hiérarchie des voies initiales est restructurée selon une nouvelle logique d'organisation urbaine et régionale.

- Caractère de la structure conçue.

- Les pratiques.

Les pratiques de la place durant la période coloniale concernent les fonctions loisir et circulation automobile. Deux types d'activité, dont le développement sur un même espace, conduit à des rapports conflictuels où les enjeux économiques imposent leur priorité. La vocation de la place en situation de convergence oriente sa conception pour devenir un carrefour de voies de circulation et une zone de stationnement. La moitié Nord de la place est réservée à ces fonctions, tandis que la partie Sud conserve une fonction d'espace de rencontre. Un relevé des activités limitrophes de l'époque coloniale⁸ montre le caractère ludique de la place, relatif au spectacle, la consommation et la flânerie.

Les fonctions dominantes actuelles concernent le transport urbain et la circulation. Des kiosques se mêlent aux flux des usagers d'autobus de plus en plus encombrants. Parallèlement, des aménagements introduits pour l'embellissement de la place ont eu pour effet de la dégarnir de sa végétation. Ils sont révélateurs de l'absence d'implication d'usagers potentiellement concernés par le devenir de l'espace.

L'observation montre que la place sert aux petits regroupements pour la conversation, aux solitaires, aux « marginaux » et à différents jeux pour les enfants (ballon, glissade...).

Une profession prolifère et s'organise sur la place : le photographe ambulancier. Conscient de l'opportunité de cette fonction, il s'entoure d'accessoires pour attirer la clientèle en incitant le besoin d'emporter un souvenir.

⁸ Relevé à partir des dossiers de permis de construire au service des archives municipales.

Les activités limitrophes n'ont pas de relation fonctionnelle avec la place. Le jardin attenant est clôturé et fermé au public; les accès à la mairie et au théâtre ne s'ouvrent qu'occasionnellement, ponctuant momentanément le temps. Les activités du cinéma et des galeries n'existent plus, l'hôtel Martinez est détruit.

Pour l'instant la restructuration de la place, mise à l'étude en même temps que le centre-ville, attend le choix décisif pour sa réalisation.

Activités caractérisant l'environnement de la Place du 1er Novembre :

1- Jardin du cercle militaire, clôturé et fermé au public. 2- Café du théâtre. 3- Commerce de tissu. 4- Café. 5- Théâtre d'Oran. 6- Hôtel de Ville. 7- Café. 8- Pharmacie. 9- Photographie.

- Les vistas.

Les transformations de la place ne conservent aucun élément remarquable des vistas précédentes. L'urbanisation du site n'intègre pas les percées visuelles sur les rues animées qui structuraient le quartier juif et celui de la Mosquée du Pacha. La disparition de la mer, en fond de scène des vistas Nord, fera suggérer aux prétendants de sa reconstitution le percement, voire la destruction du Château-Neuf (Rosalcazar)⁹. Ils n'eurent pas les arguments suffisants pour atteindre cet objectif.

- Les significations.

L'examen de la toponymie de la place durant la période coloniale montre que quatre noms lui ont été affectés en l'espace d'un siècle : Place d'Armes, Place Napoléon, Place Nationale puis Place du Maréchal Foch. Ils retracent l'histoire de France au rythme des mouvements politiques après la chute de la monarchie. On remarque qu'il n'y a pas de lien étymologique ni d'allusion à la toponymie d'origine dans la série des dénominations de la place.

⁹ R.Lespès, op.cit.

La toponymie courante actuelle utilise le nom de « Place d'Armes ». Elle n'évoque pas l'image d'un personnage lié à la colonisation et s'inscrit dans les habitudes sans attachement significatif aux pratiques d'origine. Des déformations apparaissent dans la phonétique, confirmées par quelques réponses au questionnaire où la transcription devient « Place Dames ».

Après l'Indépendance, la place prend le nom du « 1er Novembre 1954 ». Une date à retenir qui situe son importance au niveau supérieur des événements ayant marqué le processus d'accès à l'Indépendance.

Par ailleurs, le potentiel de centralité associe un ensemble de symboles représentés par les lions de la porte de la mairie, la fresque frontale du théâtre, la femme ailée de la stèle centrale et, en dernier lieu, le portrait en relief de l'Emir Abdel Kader. Ces signes évoquent les enjeux des rapports de force des différents pouvoirs. Il reste à vérifier quel rôle joue leur signification dans la structure des sentiments pour la sauvegarde et l'épanouissement de la place à l'échelle de la ville.

Appréciation du processus de constitution de la place du 1er novembre 1954

CONDITIONS DE REALISATION DE LA PLACE DU 1^{er} NOVEMBRE 1954.								
Caractéristiques	Physiques				Non-Physiques			
	Topologie	Géométrie	Dimensions	Tot.	Pratiques	Vistas	Significations	Tot.
Potentialités	1	1	1	3	1	1	1	3
Procédures	1	0	0	1	0	0	0	0

USAGE DE LA PLACE DU 1 ^{er} NOVEMBRE 1954					
Caractéristiques	Espace	Val	Temps	Valeur	Total
Activités	- Continuelles - Dispersées - Rares	2	Quotidiennes - Périodiques - Occasionnelles	3	12
Pratiques	- Importantes - Peu importantes - Négligeables	3	- Sans interruption - Diurnes - Momentanées	2	
	- Adéquation forte - Adéquation partielle - Adéquation faible	2			

Interprétation des données

La lecture historique du processus de formation de la Place du 1er Novembre 1954, a permis de voir que :

- L'espace à l'origine était un lieu de pratiques sociales liées à des activités commerciales diverses et à grande échelle. Lieu de rencontre des voies majeures, son organisation en souk lui assurait une animation quotidienne dont l'impact économique était favorable à la ville.

- Les composantes de l'environnement à savoir la porte principale et les remparts de la ville, les vergers de l'Oued Rouina, l'accès à la mer, la présence des mosquées et du château Rosalcazar, constituaient les potentialités physiques du site.

- Les procédures d'intervention pour la réalisation de la place, ont ignoré les potentialités structurantes du site et le contexte inhérent aux pratiques initiales.

A partir de ces données, le processus d'usage de la place aboutit à des formes d'implications spatiales dont l'impact est peu favorable à son animation : les activités commerciales environnantes sont faiblement réparties et ne répondent qu'à des besoins occasionnels (théâtre). L'activité principale liée au

transport en commun, génère une importante fréquentation par obligation et nuit à l'image de la place centrale à l'échelle de la ville. Plusieurs aménagements se sont traduits par la destruction d'arbres, se répercutant de façon négative sur l'écologie et la mémoire de la ville.

Le fait que la place ne figure pas parmi les EVUP les plus connus dans la ville, introduit des hypothèses de travail relatives à la signification et à la connaissance de l'espace.

Conclusion

La lecture historique de la place du 1^{er} Novembre 1954 à Oran, selon une analyse anthropologique a montré la genèse de sa constitution en restituant les procédures de sa mise en forme. Elle se définissait à l'origine comme un lieu de convergence et de rassemblement à caractère commercial important. Ces pratiques lui donnaient une identité particulière et lui assuraient un rôle économique favorable à la ville.

Au terme de cette analyse, il a été vu que le lieu possédait des potentialités physiques et non-physiques qui en structuraient son atmosphère et sa raison d'être. Les procédures de sa mise en forme n'ayant pas respecté ces potentialités, ont introduit d'autres types d'activités générant des usages et pratiques en rupture avec celles qui lui ont donné naissance.

Analyse urbaine : Haï M'Rah à Béchar¹⁰

Après le constat d'une impression de désordre dans l'agencement des habitations à Haï M'Rah, un quartier au centre de Béchar, s'est posé le problème, entre autre, des espaces résiduels qui en sont issus. Mal définis, sans statut clair et générateurs de conflits de voisinage, ces types d'espace suscitaient le questionnement quant à leur existence.

L'hypothèse avancée relative à la morphologie, est qu'une des explications d'une telle situation est à rechercher dans la relation entre la disposition du parcellaire et de la voirie¹¹.

Après avoir situé et limité la zone à analyser, la démarche a consisté à repérer et définir les tracés des voies (statut hiérarchique, itinéraire, géométrie), puis à reproduire la forme et la topologie des parcelles qu'elles desservent.

Il a été ainsi montré :

1/ Les ruptures dans les tracés des voies interrompant des parcours et provoquant une désorientation dans le cheminement naturel de l'observateur.

2/ L'absence d'une logique de parcellaire telle qu'établie par les pratiques urbanistiques courantes et intégrée par la théorie.

En conclusion, il a été montré l'absence de l'alignement des parcelles et d'obéissance au tracé de la voirie. Cette situation a généré des espaces résiduels de forme impropre, ce qui explique pour une part l'impression de désordre qui se dégage a priori.

¹⁰ Djebbar Karima, « Le lotissement dans la structure urbaine. Le cas de Haï M'Rah à Béchar », mémoire de magister sous la direction de Bekkouche Ammara, Institut d'architecture, Centre universitaire de Béchar, Juillet 2003.

¹¹ Elle renvoie à une autre hypothèse non traitée par l'étude : la conception du plan de lotissement ne s'est pas faite selon les règles de l'art, c'est à dire en l'absence de compétences de la maîtrise d'œuvre.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

V.2.2/ L'ABSENCE D'ALIGNEMENT

Le principe théorique d'élaboration des lotissements qui consiste à un découpage du sol en flots délimités par des voies de dessertes et subdivisés en lots à bâtir, se traduit par un alignement des parcelles créant les limites et les parois de l'espace public.

La lecture du plan cadastral de la ville de Béchar rend compte que l'alignement par rapport à la voirie n'est pas respecté dans les lotissements.

Fig n° 43 REPERAGE DE QUELQUES ASSEMBLAGES NON ALIGNES PAR RAPPORT A LA VOIRIE

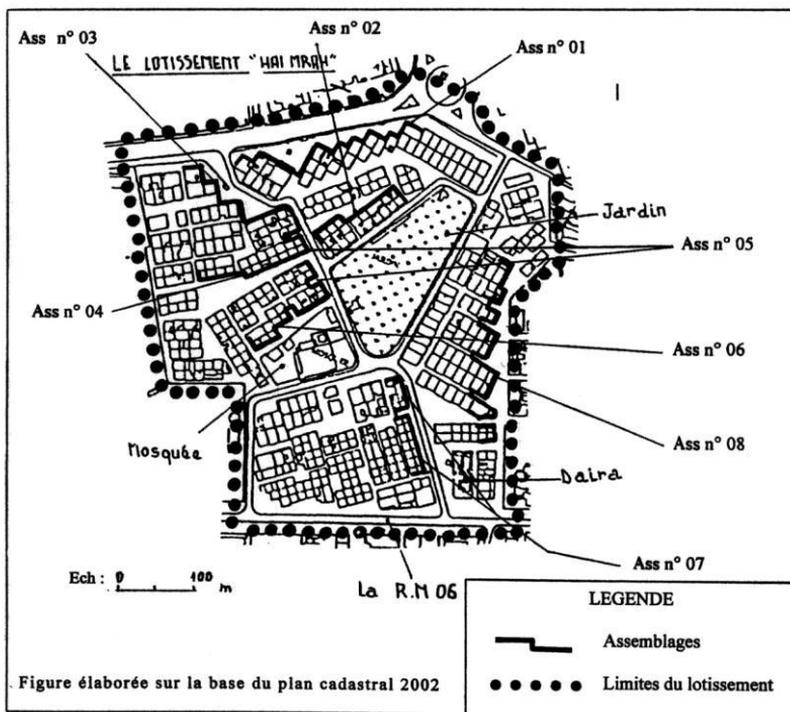


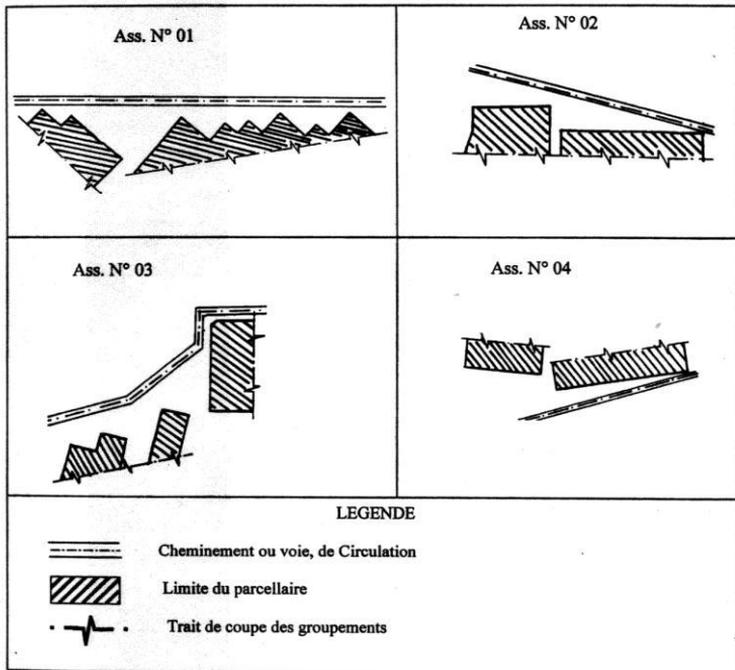
Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

NB : Ass n°.... : abréviation de fenêtre sur assemblage n°....

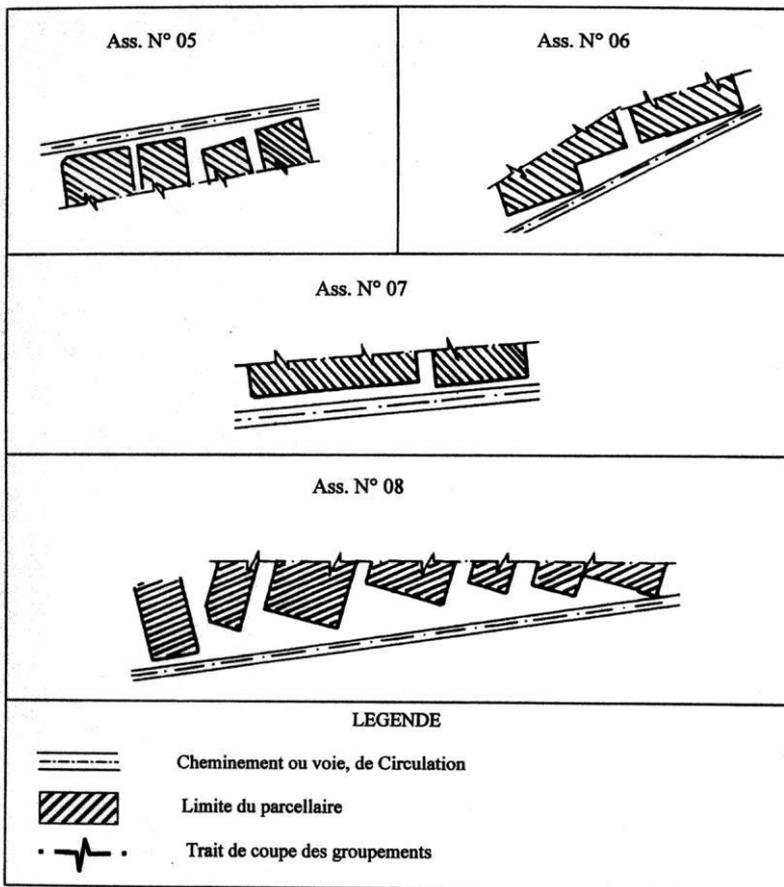
MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

Ces quelques assemblages qui nous ont semblé les plus représentatifs ont été choisis afin de mettre en évidence le non respect de l'alignement par rapport aux voies de dessertes.

Les figures suivantes sont les agrandissements des assemblages repérés dans la figure n° 44. Elles mettent en évidence l'absence d'alignement par rapport à la voie ainsi que la diversité des formes qui ne semblent correspondre à aucune logique d'organisation spatiale.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE



Ces divers assemblages, présentent parfois une implantation en dents de scie, une autre un décalage entre les blocs donnant des formes quelconques. Se sont des anomalies dans le découpage qui engendrent une délimitation mal définie de l'espace public et donc des terrains sans statut offrant à la population des opportunités d'appropriation qui sera développée par la suite dans ce chapitre.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

V.2.3/ L'AMBIGUITE D'IDENTIFICATION DE L'ILOT

La tentative de repérage des ilots constituant les lotissements conformément à la définition théorique, s'avère difficile dans le site de Hai Mrah. L'observation de quelques groupements de parcelles, permet d'en rendre compte, vu leur non correspondance aux logiques urbanistiques développées par la politique des lotissements.

Fig n° 44 REPERAGE DE DIFFERENTS GROUPEMENTS DE PARCELLES A HAI MRAH

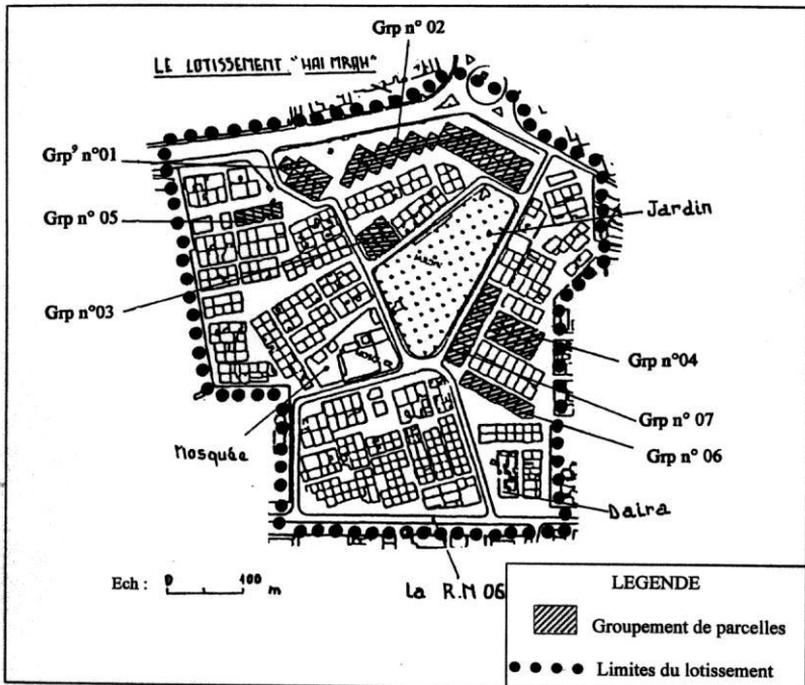


Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

On constate une juxtaposition de différentes formes de groupements de parcelles, qui ne semblent pas s'organiser pour donner une forme voulue.

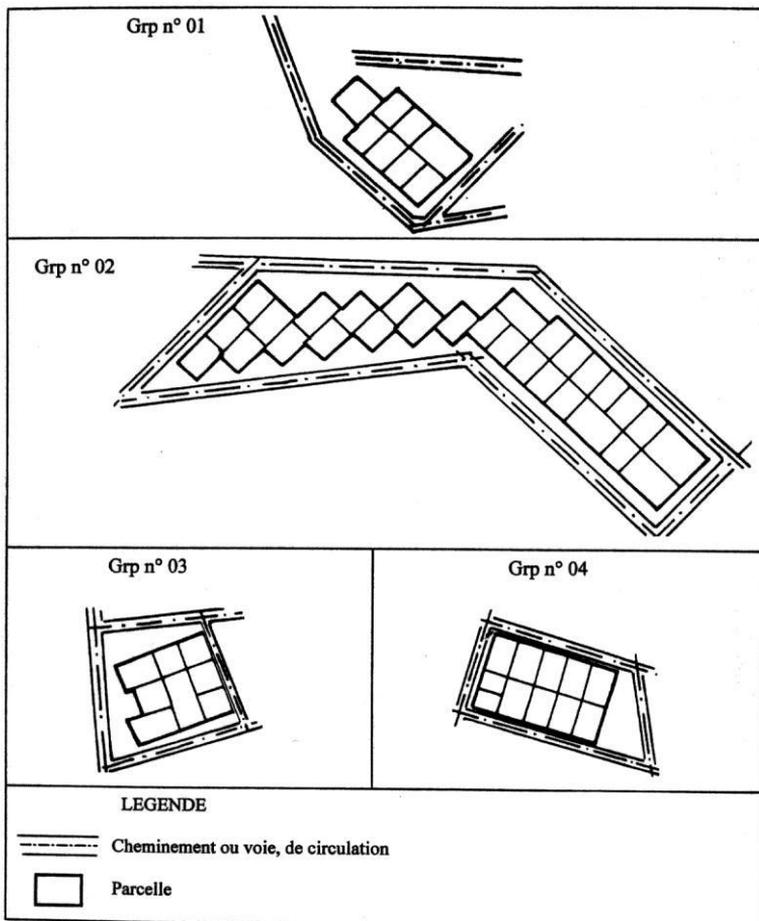
NB : Grpn°... est l'abréviation de fenêtre sur groupement de parcelles n°...

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAJ MRAH, CAS D'ETUDE

Ces figures mettent en évidence :

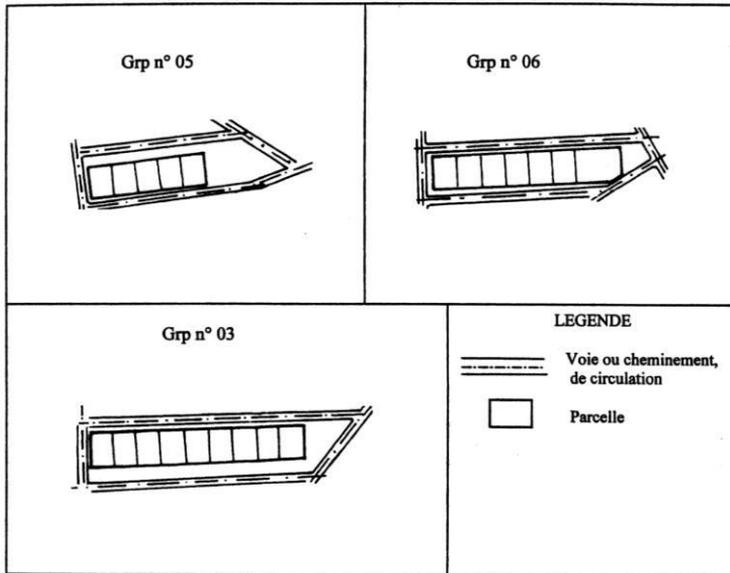
- l'absence de l'îlot défini par les voies qui le délimitent,
- la direction du parcellaire qui ne suit pas celle de la voie.

Cela est en contradiction avec les exemples de lotissements vus au chapitre III.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAJ MRAH, CAS D'ETUDE

Les figures suivantes montrent l'existence de groupements linéaires à deux façades, ce qui n'est pas conforme à l'économie recherchée dans les opérations de lotissements.



Ces différents groupements sont entourés de cheminements sans que ceux là constituent leurs limites, ce qui est engendré par :

- le non alignement des parcelles par rapport aux voies,
- un parcellaire non conditionné par les directions des voies.

Cette non conformité avec la définition de l'îlot, a rendu difficile sa reconnaissance dans le lotissement Haf Mrah.

V.2.4/ LES DIFFERENTES FORMES DE PARCELLES ET LEURS POSITIONS PAR RAPPORT AUX VOIES

Les parcelles des lotissements de Haï Mrah se caractérisent par des formes quasi régulières. Deux types ont été relevés, le carré et le rectangle. Le nombre total des parcelles s'élève à 483 dont 188 rectangulaires et 295 carrées. Cette manière de découpage en parcelles carrées, se distingue des formes rectangulaires les plus courantes dans les procédures de lotissement.

Fig n° 45 FORME ET POSITION DE LA PARCELLE : REPERAGE DES DIFFERENTS GROUPEMENTS CHOISIS A HAI MRAH

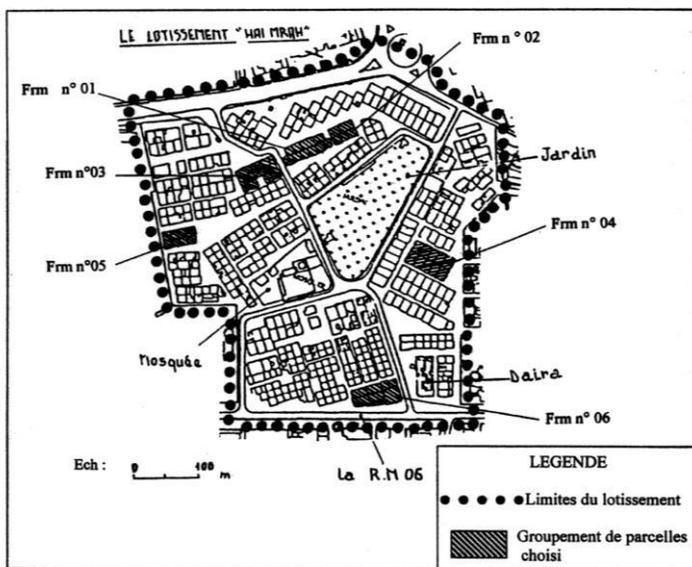
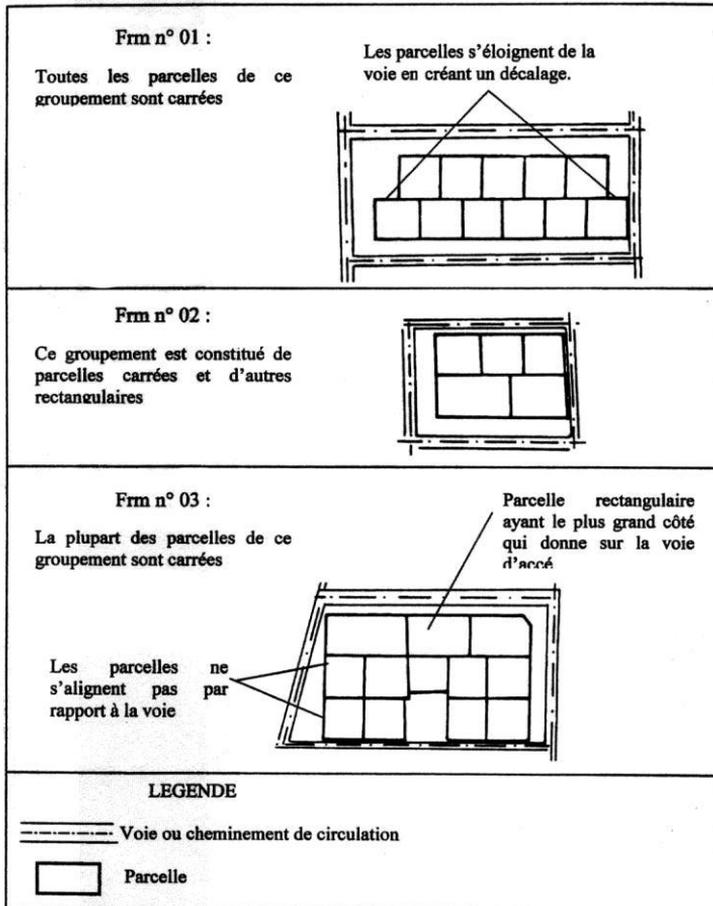


Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

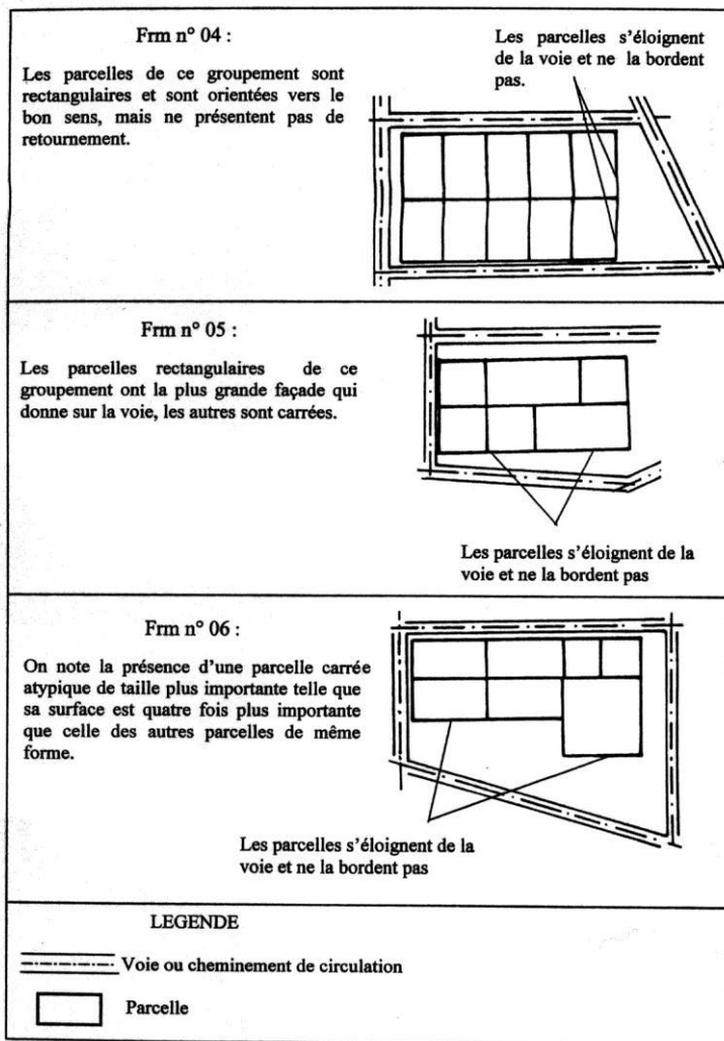
NB : Frm , abréviation de fenêtre sur le groupement de parcelles n°...

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

L'échantillon choisi représente les groupements rassemblant les différents types et positions, de parcelles constituant le lotissement.



MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE



La régularité de la forme de la parcelle à Haï Mrah, découle d'un découpage non conditionné par les directions de la voirie.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE ;
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

V.2.5/ LES DIFFERENTES FORMES D'ESPACES RESIDUELS

L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels qui ont engendré :

- un espace public et des voies mal définies et ambiguës,
- une appropriation par les citoyens des espaces extérieurs résiduels.

Des différentes implantations en décalage par rapport aux voies, découlent diverses formes d'espaces résiduels que nous allons voir à travers quelques exemples choisis, représentant les types les plus courants.

Fig n° 46 REPERAGE DES ESPACES RESIDUELS ENGENDRES A HAI MRAH

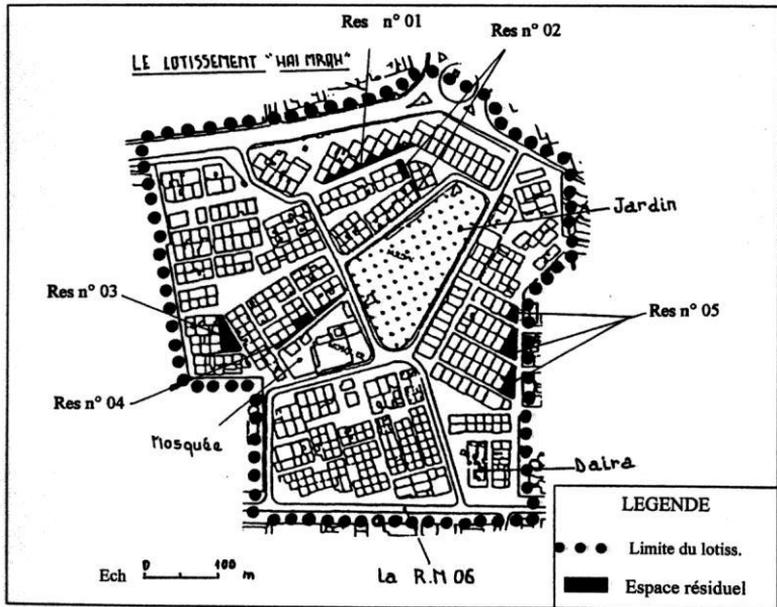
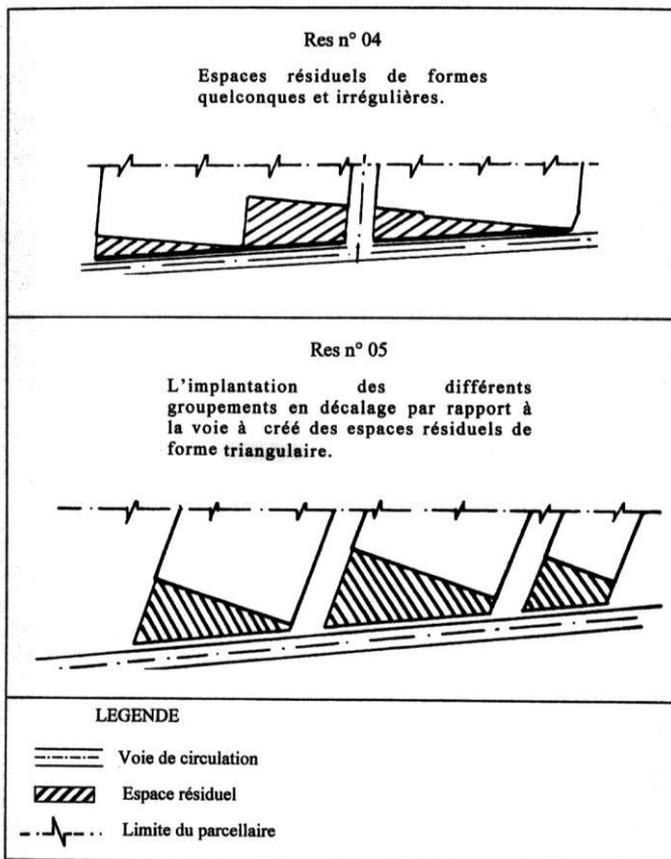


Figure élaborée sur la base du plan cadastral 2002

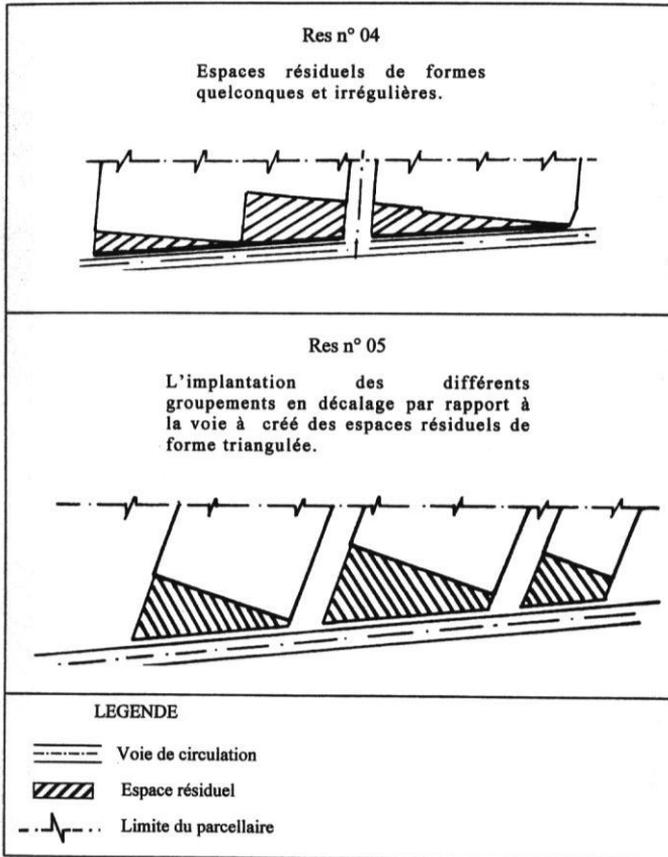
NB : Res n°, abréviation sur fenêtre sur l'espace résiduel n°

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE



Cette multitude de formes d'espaces résiduels, est le résultat d'une implantation anarchique. Elle explique l'impression de désordre qui règne dans ce quartier.

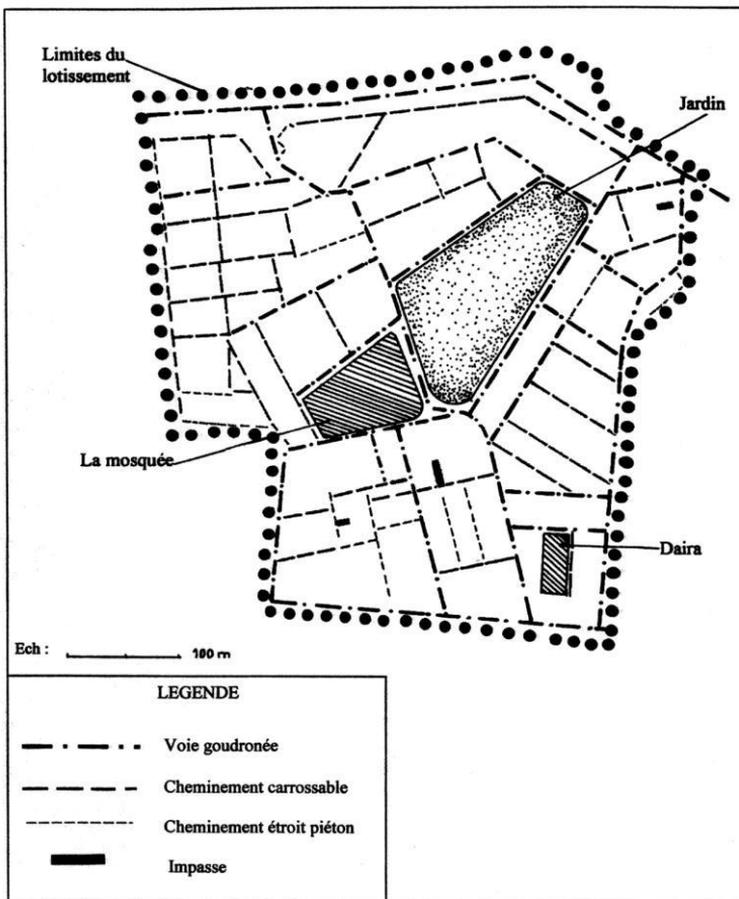
MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE



Cette multitude de formes d'espaces résiduels, est le résultat d'une implantation anarchique. Elle explique l'impression de désordre qui règne dans ce quartier.

MORPHOLOGIE DU LOTISSEMENT PAR RAPPORT A LA VOIRIE :
LE LOTISSEMENT HAI MRAH, CAS D'ETUDE

Fig n° 42 LE TRACÉ VIAIRE DANS LE LOTISSEMENT HAI MRAH



Tracé élaboré à partir du plan cadastral actualisé 2002 au 1/500 et enquête de terrain, avril 2002.

Analyse urbaine : L'habitat traditionnel à Béchar¹²

La problématique développée par ce cas d'étude se rattache aux nouveaux modes de construction observés à Béchar et qui ne répondent pas aux besoins de la société concernée. L'objectif de l'analyse vise à montrer, sur la base d'un quartier traditionnel, ce qui le caractérise des points de vue fonctionnel et architectural.

L'hypothèse met en relation les pratiques domestiques aux particularités morphologiques à partir de la notion de « l'habiter » et selon la définition de Haumond H. et Raymond A. : « *L'habiter est le produit de l'habitant et s'élabore en référence à des modèles culturels qui impliquent à la fois une pratique et une symbolique qui concernent la sociabilité, l'organisation familiale, les rôles et une série d'oppositions.* »¹³

L'implication d'une lecture du tissu traditionnel justifie une analyse typo-morphologique du parcellaire et des formes des différents espaces de la maison. Elle est ensuite mise en rapport avec les pratiques habitantes quotidiennes intégrant l'appropriation et l'usage de l'espace.

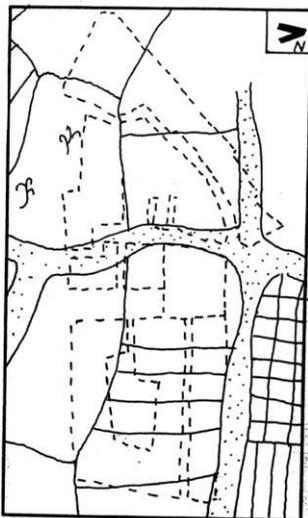
Ont ainsi été révélés quelques principes d'organisation de la maison traditionnelle à Béchar et les modes de structuration des éléments qui la composent.

En conclusion, sont apparus quelques concepts majeurs d'organisation culturelle et spatiale, relatifs aux théories de la *polarité, la centralité, la hiérarchie, la ségrégation, l'itinéraire initiatique* à l'intérieur de la maison ainsi que toutes les formes d'utilisation au rythme des saisons.

¹² Bousnina Monia, « Caractéristiques et particularités de l'habitation saharienne traditionnelle à Béchar », mémoire de magister sous la direction de Bekkouche Ammara, Institut d'architecture, Centre universitaire de Béchar, Janvier 2004.

¹³ Cités par Thyssen Xavier in « Des manières d'habiter le Sahel tunisien », Editions du CNRS, Cahiers du CRESM, 1983.

Figure n°2 : PARCELLAIRE en 1961



LEGENDE :

-  Limites du bâti en 1998
-  Jardins du Ksar
-  Pistes

0 10 50m

Echelle :



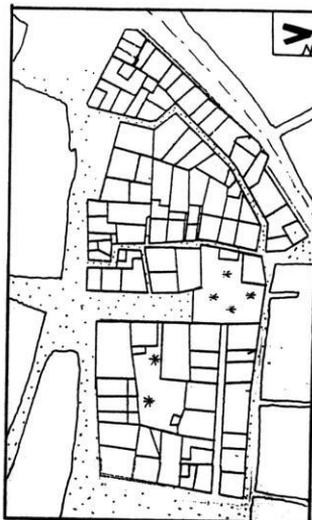
Figure établie par la superposition des cartes :

- « Reconstitution spatiale » Ech:1/10.000 PUD 1961
- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech:1/10.000 Béchar 1998

En 1961, la zone étudiée est constituée de terrains agricoles (jardins du Ksar) traversés de pistes.

En 1998, les terrains ont été bâtis. On distingue un parcellaire très dense, où subsistent des traces des jardins.

Figure n°3 : PARCELLAIRE en 1998



LEGENDE :

-  Parcelles bâties
-  Vestiges des jardins
-  Ruelles (z'guags)
-  Voie mécanique

0 10 50m

Echelle :

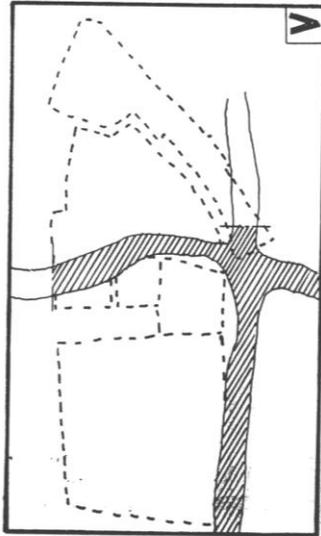


Figure établie sur la base de la carte :

- P.O.S « Berges de l'Oued »

Pour illustrer nos remarques nous avons établi les schémas suivants :

Figure n°5 : VOIRIE en 1961

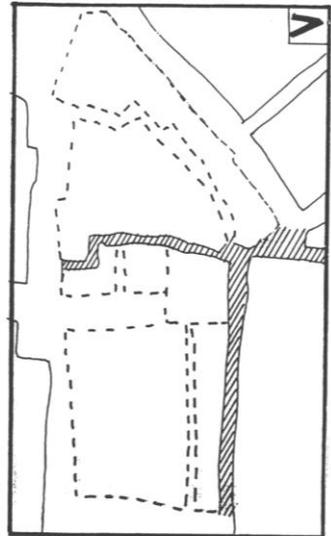


LEGENDE :

-  Fragment en 1998
 -  Anciennes pistes
- 0 10 50m

Echelle : 

Figure n°6 : VOIRIE en 1998



LEGENDE :

-  Fragment en 1998
 -  Voies de circulation
- 0 10 50m

Echelle : 

Figure établie par la superposition des cartes :

- « Reconstitution spatiale » Ech:1/10.000 PUD 1961
- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech:1/10.000 Béchar 1998

Figure établie sur la base de la carte :

- P.O.S « Berges de l'Oued »

Par la comparaison entre les figures 4 et 5 , nous supposons que l'ancienne piste qui traversait le fragment horizontalement est devenue une ruelle piétonne visible sur la fig.5. Tandis que celle qui le longeait verticalement à droite s'est transformée en chemin carrossable . Il apparaît aussi aux deux époques, un croisement de voies qui a subi quelques transformations mais dont la trace demeure néanmoins.

Figure n°13: OCCUPATION DES PARCELLES

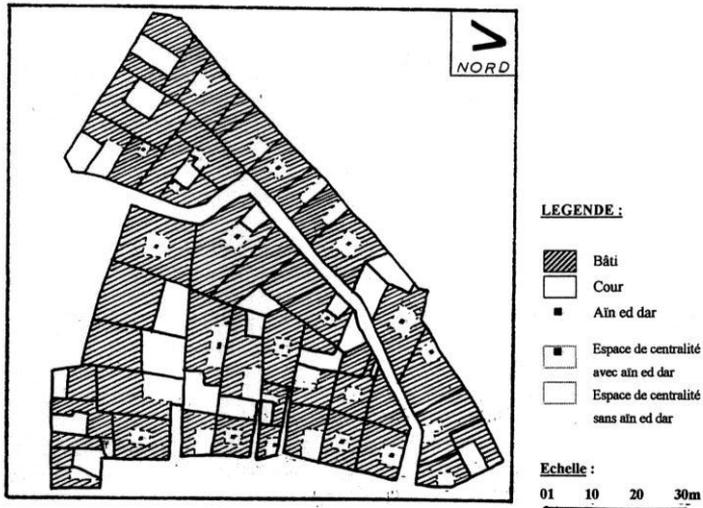


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech:1/ 10 000 source :URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

Au cours de cette partie de l'analyse six types d'occupation de parcelles, classés en quatre catégories ont été recensés (voir p.61):

- La parcelle avec cour avec un « espace de centralité »
- La parcelle avec cour sans « espace de centralité »
- La parcelle sans cour avec un « espace de centralité »
- La parcelle sans cour ni « espace de centralité »

3.3.4.2. ETAT DU BATI DES ILOTS A ET B

Figure n°26: **DYNAMIQUE DES CONSTRUCTIONS**

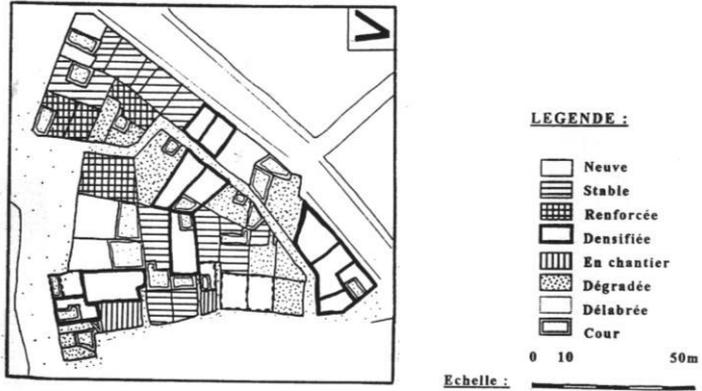


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

L'observation montre que les constructions situées dans l'îlot A sont les plus anciennes. Il compte beaucoup plus d'habitations dégradées, délabrées et densifiées que l'îlot B*.

3.3.4.3. SYSTEME CONSTRUCTIF

Figure n°27: SYSTEME CONSTRUCTIF DES ILOTS A ET B

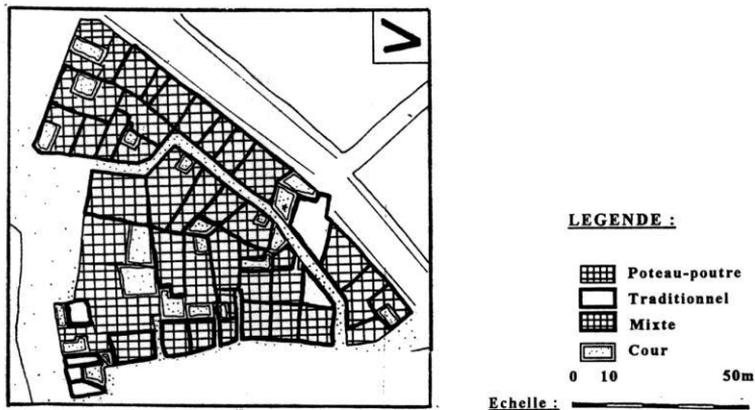


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech: 1/ 10 000 source : URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000.

Le système constructif mixte est le plus répandu puisqu'il concerne les constructions renforcées, aussi bien les plus anciennes (îlot B) que les constructions à l'état stable (îlot A).

Alors que les habitations neuves sont réalisées en poteau-poutre.

Caractéristiques de l'habitation traditionnelle au quartier du Ksa

La figure suivante illustre et localise les différents types d'habitations :

Figure n°38: **LOCALISATION DES TYPES D'HABITATIONS**

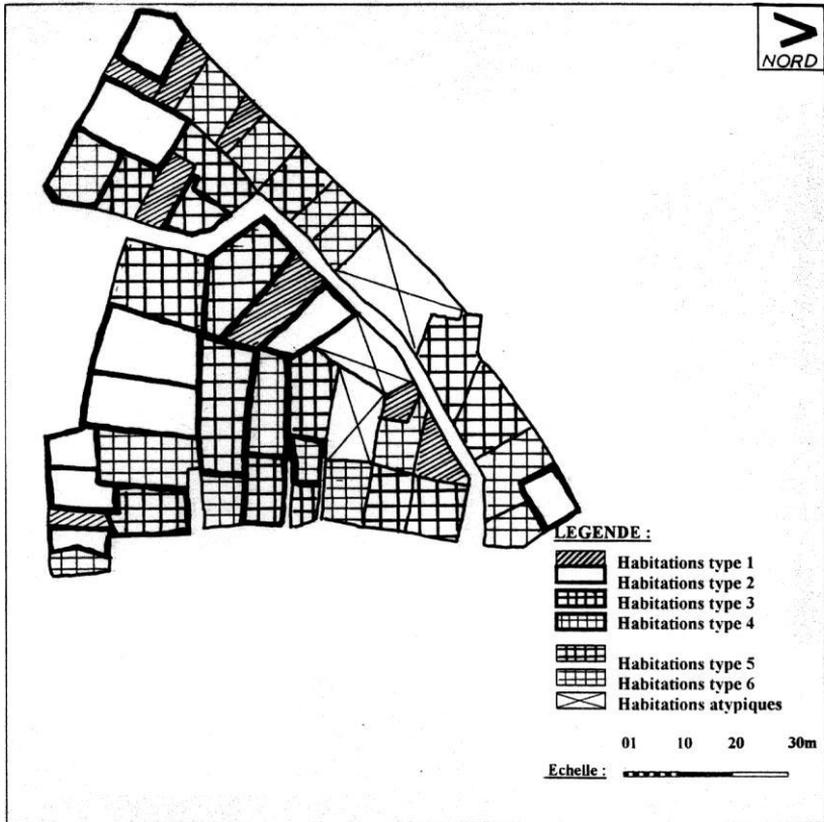


Figure élaborée sur la base de :

- P.O.S « Berges de l'Oued » Ech:1/ 10 000 source :URBAT Béchar 1998
- Enquête sur terrain menée au cours du mois de Mars 2000,et les types tels que définis précédemment.

Eléments de bibliographie

- Bacon Edmund N., « Design of cities », Penguin Books- 1976.
- Benevolo L., « Histoire de la ville », Ed. Parenthèses- 1983
- Bourdieu P., Sayad A., « Le déracinement », les Editions de Minuit-1964.
- Breese G., « Urbanisation et Tradition », les Editions Internationales- 1964
- Chermayeff & Alexander, « Intimité et vie communautaire »- 1963
- Choay F., Merlin P., « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement », PUF- 1988
- Chombart de Lauwe P.H., « Des hommes et des villes, Payot-1963.
- Dajoz R., « Précis d'écologie », Gauthiers- Villars- 1978.
- Deraime S., « Economie et Environnement », Le Monde Editions, Marabout- 1993
- Füeg Franz, « Les bienfaits du temps », Presses Polytechniques Romandes.
- Gaudin J.P., « Dessesins de villes », L'harmattan- 1991
- Gehl Jan, « Life between buildings », VNR Cie- 1986
- Krier R., « L'espace de la ville », Théorie et Pratique- 1975
- Lacaze J.P., « Aménager sa ville », Ed. du Moniteur- 1987
- Lattes R., « Pour une autre croissance » Seuil- 1972
- Lefebvre H., « La production de l'espace », Anthropos- 1981
- Lefebvre H., « Le droit à la ville », Point- 1974
- Lynch K., « L'image de la cité », Dunod, 1960
- Lynch K., « Voir et planifier », Dunod, 1976
- Neuray G., « Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? », Presses Agronomiques de Gembloux- 1982
- Norbert- Schulz Ch., « Genius Loci », 1981
- Ostrowski V., « L'urbanisme contemporain », CRU- 1968
- Parfait F., «La planification urbaine. Alibi ou espoir ? », Eyrolles-1973
- Pinon P., « Composition urbaine », Services Techniques de l'Urbanisme- 1992
- Ragon M., « Les erreurs monumentales », Collection Ibert J.C.

- Renard V., « Plans d'urbanisme et justice foncière », PUF- 1980
- Robinette G.O., « Plants, People & Environmental quality », Washington D.C. National Park Services- 1972
- Sachs I., « Economie et Ecologie », Les Encyclopédie du Savoir- 1976
- Stoffaës Ch., « L'économie face à l'écologie », Coédition La Découverte/ La Documentation Française, Collection Cahiers Libres, 1993
- Tabet Aoul Mahi, « Développement durable et stratégie », IHFR- 1994
- Unwin R., « L'étude pratique des plans des villes », Ed. L'Equerre- 1981
- Von Meiss P., « De la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires, Romandes, 1993
- Von Bertalanffy L., « Théorie générale des systèmes », Dunod, 1973

Orientations méthodologiques.

- Cresswell R., Godelier M., « Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques », F. Maspéro- 1976
- Mucchielli A., « L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines », PUF- 1983
- Quivy R., Van Campenhoudt L., « Manuel de recherche en sciences sociales », Dunod, 1988
- J. Castex, P., Celestes, Ph. Panerai, « Lecture d'une ville. Versailles » Ed. Moniteur, 1980
- J. Castex, J. Ch. Depaule, Ph. Panerai, « Formes urbaines. De l'îlot à la barre », Dunod, 1977
- F. Boudon, A.Chastel, H. Couzy, F. Hamon, « Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris », CNRS, 1977
- M.& C. Duplay, « Méthode illustrée de création architecturale », Dunod, 1980.
- Ch. Devillers, « Typologie de l'habitat et morphologie urbaine », in AA N° 174, Juillet-Août 1974.